

La grande braderie :

# Après le « travailler plus », voici le « gagner moins » !



**Tout le monde sait que le « Grand Accord » cher au PDG prévoit le « travailler plus »,** en réduisant de façon drastique les RTT des tous et en supprimant des jours de congés aux ouvriers et aux cadres techniques. La direction a confirmé, lors de la réunion de négociation du jeudi 12 mai, que ce « travailler plus » serait aussi accompagné d'un « gagner moins », voire « beaucoup moins ».

En effet, les nouvelles grilles de salaires qu'elle entend mettre en place dans le cadre de son « toilettage » n'affecteraient pas seulement les futures recrues mais aussi de nombreux salariés déjà présents. Ces grilles se traduiraient par une baisse des salaires et une réduction des perspectives d'évolution de carrière pour des ouvriers, employés et cadres techniques. Les cadres administratifs et les journalistes seraient relativement épargnés (pour le moment ?). Mais à y regarder de plus près, **TOUS les salariés seraient perdants, avec le Grand accord d'Emmanuel Hoog.**

## Employé-e-s et Ouvriers : le grand bazar

La grille présentée est un joyeux mélange des genres où les salariés ne sont plus classés par métiers mais par groupe (les groupes vont de 1 à 5). A l'intérieur de chaque groupe on y trouve pêle-mêle des employés et des ouvriers.

Cette grille étant **illisible et confuse** (nous sommes dans l'euphémisme), on ne peut pas vous en dire grand-chose, sinon que :

- Les « traditionnels » **automatismes** permettant de passer d'un échelon à un autre échelon ne sont pas indiqués. Y a-t-il des automatismes d'ailleurs ? Nous n'en savons rien !
- Le passage à un échelon supérieur a parfois pour conséquence pour le salarié de gagner moins, un comble ! Exemple : un salarié du groupe 2 toucherait 2.182 € par mois au 1<sup>er</sup> échelon. Lorsqu'il accèdera à l'échelon supérieur (x années plus tard) il touchera ...2.116 €, soit 66 € de moins par mois ! **La direction vient d'inventer le principe de Promotion = Punition.**
- Dans la nouvelle grille présentée, la rémunération d'un agent technique hors classe 2<sup>ème</sup> échelon baisse de 942 € brut par mois (hors ancienneté)...

**On vous laisse deviner ce que nous pensons de telles « propositions ».**

## Cadres Techniques : motivés, motivés !

La nouvelle grille présentée abaisse les salaires comme ceci :

- coefficient 115 : baisse oscillant entre 1.149 et 1.569 € brut par mois (hors ancienneté)
- coefficient 130 : baisse oscillant entre 686 et 1.387 € brut par mois (hors ancienneté)
- coefficient 145 : baisse oscillant entre 400 et 893 € brut par mois (hors ancienneté)
- coefficient 160 : baisse de 793 € brut par mois (hors ancienneté)

**Ces « propositions » faisant perdre jusqu'à 33% de salaire sont inacceptables.**

## Cadres Administratifs : coefficient « low cost »

La direction veut instaurer deux nouveaux coefficients. Un coefficient 200 que nous qualifierons de « low cost » et un coefficient 410 qui deviendrait le nouveau coefficient maximal de la grille (actuellement le coefficient le plus élevé est le 397). Ce coefficient 410 serait réservé aux « adjoints aux directeurs ». (/...)

## **Pour les Cadres Administratifs, SUD a demandé à la direction :**

- De renoncer à la création du coefficient 200. Celui-ci est en effet inférieur au plafond de la grille des Employés de Presse (coefficient 206).
- D'appliquer une valeur de point au moins identique à celle de la grille des Employé-e-s, et non pas une valeur inférieure comme c'est le cas actuellement
- De supprimer pour les cadres administratifs et techniques le ratissage des primes de rendement, lorsqu'ils obtiennent de façon automatique des Primes Plan de Carrière (PPC).

## **Journalistes : préservés ?**

La grille est quasiment inchangée, avec même une légère amélioration pour les photo-reporters et les infographistes ; ils évolueront de la même façon que les autres journalistes, comme SUD l'avait réclamé lors de la renégociation du plan de carrière en 2012.

**Nous avons demandé à la direction d'étendre les automatismes sur cette grille jusqu'à RED6 inclus.** En effet, beaucoup de femmes stagnent en fin de carrière en RED5 ou RED5+, alors que les hommes sont plus nombreux à sortir de ces catégories par le haut. Etendre les automatismes permet de gommer les discriminations persistantes.

## **Tous perdants, si nous laissons faire**

Si la grille journaliste, contrairement aux autres, ne prévoit pas une grande braderie, TOUTES les catégories seront touchées par le « toilettage » des accords sociaux. En effet :

- **La réduction des RTT ne se traduira pas par des compensations salariales.** Le mécanisme d'augmentations garanties, que la direction a présenté il y a un an<sup>1</sup>, n'est pas viable. Il ne garantit rien ; il prévoyait de réaffecter une partie des gains à l'investissement et une autre à la régularisation de situations fiscalement ou légalement indéfendables. Seules des miettes serviraient à des hypothétiques augmentations générales, des primes et promotions et des compensations plus ou moins symboliques des astreintes ou du travail le dimanche.
- **Le projet initial de la direction** (suppression des RTT des journalistes des desks, des employé-e-s et des ouvriers), tout comme les contrepropositions du SNJ (maintien de 14 RTT) et de la CFDT (12 RTT), **se traduirait par une augmentation du temps de travail hebdomadaire effectif** des salariés concernés, à 37 heures selon la dernière « proposition » de la direction, à 39 heures dans le cas de la proposition SNJ (selon des documents présentés par la direction). Dégât « collatéral » de ce « travailler plus » : une baisse du taux horaire du salaire. Résultat : une **baisse de la rémunération des heures de nuit** (actuellement +15% du salaire horaire) **et des heures supplémentaires** (pour ceux qui en bénéficient actuellement).

**Des sacrifices pour tous, sans perspective de sortie du tunnel.** En l'absence de réponses aux questions posées au PDG sur la justification et le chiffrage de son plan<sup>2</sup>, une conclusion s'impose : si nous acceptons l'inacceptable, il y a fort à parier qu'un 2<sup>e</sup> toilettage (synonyme de 2<sup>e</sup> braderie) sera à l'ordre du jour très rapidement ! Après le gel des salaires en 2009, 2013, 2014 et 2015, voici le toilettage-1 ! A quand le toilettage-2, puis 3... ?

**Pour nous-mêmes, tout comme pour les jeunes qui arrivent derrière, il est de notre devoir de nous opposer à cette spirale sans fin ! TOUS ENSEMBLE !**

Paris, le 16 mai 2016

**SUD-AFP (Solidaires-Unitaires-Démocratiques)**

Union syndicale  
**Solidaires**  
**Sud**  
AGENCE FRANCE PRESSE

<sup>1</sup> Cf. Néo-Info SUD du 18 mai 2015, <http://www.sud-afp.org/spip.php?article346>

<sup>2</sup> Cf. « Cartes sur table, M. Hoog ! », <http://www.sud-afp.org/spip.php?article395>